Photo récit : Espaces de concertation locale en milieu rural

Avec le soutien du:

Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des Consommateurs

en vertu d'une décision du Bundestag allemand

IKI INTERNATIONAL CLIMATE INITIATIVE

gef

SGP The GEF Small Grants Programme

UNDP

Terre & Humanisme l'agroécologie se cultive

AFD

Connaissance et maitrise du territoire de vie

Dans le massif du Siroua, situé entre les montagnes du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas marocain, on enregistre des pluies faibles et irrégulières qui deviennent de plus en plus rares et plus violentes avec les changements climatiques. Malgré la mobilité constante des habitants, ils ont toujours maintenu un fort attachement à leur territoire, leur culture, leur langue (Tamazight), et leurs traditions.

L’organisation sociale communautaire, dont la Communauté Agraire est l’héritière, reste encore l’instance locale gestionnaire des ressources naturelles et détentrice d’un savoir-faire ancestral sur leur territoire de vie. Les Communautés protègent leur environnement et préserve, en la retenant, une ressource essentielle pour leur avenir dans ces espaces montagneux : L’EAU.

Des règles coutumières adaptées au contexte local

Le renforcement de la coordination entre les Institutions Administratives (les Collectivité Territoriales) et les Institutions Traditionnelles (les Communautés Agraires) a été pensé comme levier d'action favorable à une transition agroécologique dans le massif du Siroua. Traditionnellement, les règles de gestion des ressources naturelles ont été conservées dans les archives des sages. M&D, établie depuis plus de trois décennies dans la région, a amorcé depuis 2017, aux côtés des acteurs du territoire, la réécriture en arabe moderne des chartes fixant les règles de fonctionnement des communautés agraires, et notamment les dispositions de préservation de l'environnement. Ces chartes ont été imprimées en grand format et exposées dans les espaces publics des douars (grenier, mosquée, école). Les Collectivités Territoriales les ont reconnu formellement et sont désormais utilisées pour accompagner et guider les changements qui interviennent sur le territoire. Par exemple, la répartition de terres collectives, la gestion des eaux d'irrigation ou la gestion et l'usage des aménagements de bassins versants.

Vers de nouvelles modalités de gestion des ressources naturelles

Au Maroc, les Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) représentent les territoires gérés et conservés par les Communautés Agraires. Ces communautés du massif Siroua sont désormais amenés à collaborer avec leurs collectivités sur la gestion de l'agroécosystème en adaptant leurs systèmes de gouvernance aux enjeux fonciers et agropastoraux.

Les espaces de concertation comme outil de coordination innovant

Des espaces de concertation locale multi-acteurs ont été créé pour trouver collectivement des réponses aux besoins du territoire. Ils permettent ainsi de formaliser le rapprochement entre les Communautés et les Collectivités Territoriales pour une adoption collective de l'approche écosystémique. Cette modalité de gestion du territoire s'appuie sur l'élaboration d'un Plan d'Action Participatif de gestion des ressources naturelles conçu comme complémentaire a Plan d'Actions Communal. Dans ce cadre, l'identification des aménagements de parcours pastoraux et hydro-agroécologiques sont étudiés et validés au sein de cette nouvelle instance de gouvernance, au même titre que la mise en place de points d'eau pour l'abreuvement du cheptel.

Ces espaces de concertation permettent ainsi de renforcer les capacités de résilience des communautés pour faire face aux effets du réchauffement climatique mais n'acquerront qu'une pleine reconnaissance que s'ils s'appuient sur des réalisations concrètes, élaborées conjointement, et articulant projets communautaires et projets communaux.

Combinés à des aménagements hydro-agroécologiques ces espaces favorisent les réflexions sur les potentiels économiques des pratiques agroécologiques, inscrite dans une volonté de faire de la mobilité, un choix et non une contrainte.

Le projet contribue aux ODD :

Avec le soutien de :

- Commune Territoriale Assaisse
- Commune Territoriale Siroua
- Commune Territoriale Zagmouzen